



SOMMAIRE

Les activités de Nature Québec

Nature Québec en action

- **La loi des mines selon Christian Vanasse des Zapartistes**
- **Île Charron : le gouvernement fait une dernière offre d'achat**
- **Ne perdons pas le Nord !**
- **Projet de Loi sur les mines : proposition d'une feuille de route au ministre**
- **Pour un changement de paradigme en agriculture**
- **Old Harry : incohérence du ministre Kent**
- **Épluchette de carottes pour relancer le débat sur les OGM**
- **Amiante : nouveau délai honteux**



© Québec couleur nature 2008,
Marion Leblanc

Dernière heure : Joignez-vous à nous et participez à la **manifestation contre le développement de projets domiciliaires à l'Île Charron ce samedi, 1er octobre 2011, de 11 h à 14 h à l'entrée à l'entrée du parc national des Îles-de-Boucherville.**

Nature Québec sensibilisation

- **Rejet de la poursuite contre Ugo Lapointe**
- **Coalition Saint-Laurent en tournée**
- **Une aire protégée au service des jeunes**
- **De l'information fraîchement publiée !**

- **Prochaine parution : décembre 2011**



870, avenue De Salaberry, bureau 207
Québec (Québec) G1R 2T9
www.naturequebec.org

Vous souhaitez devenir membre individuel ?
Vous souhaitez devenir membre affilié ?

Pour vous abonner
Pour vous désabonner



LES ACTIVITÉS DE NATURE QUÉBEC

Nature en action

■ La loi des mines selon Christian Vanasse des Zapartistes

Question de mettre un peu d'humour dans le dossier de la *Loi sur les mines*, Nature Québec vous invite à visionner le monologue de Christian Vanasse du groupe des Zapartistes. Ce monologue a été prononcé le 23 août dernier, à Québec, lors du rassemblement citoyen pour souligner l'ouverture du camp minier qui s'est tenu devant l'Assemblée nationale pendant 3 jours.

Bonne écoute !



© Nature Québec

Pour visionner le monologue, [suivez ce lien](#).



■ Île Charron : le gouvernement fait une dernière offre d'achat



© Québec couleur nature 2008, Daniel Lemaire

La coalition pour la protection de l'île Charron souhaite qu'Investissement Luc Poirier accepte l'offre d'achat de 15 millions de \$ proposée par le gouvernement du Québec pour son terrain de l'île Charron.

Pour la Coalition, il s'agit d'une offre très généreuse. D'autant plus que les résultats d'une étude de Forum Urba 2015 de l'UQAM ont montré que les contraintes liées à la présence de milieux humides et les coûts liés au développement du site augmentent de façon importante les coûts liés à la réalisation du projet immobilier et menacent donc sa rentabilité.

Investissement Luc Poirier dispose de 21 jours pour accepter l'offre d'achat du gouvernement du Québec pour son terrain. L'intégration du terrain de l'île Charron au parc national des Îles-de-Boucherville permettrait d'agrandir et de consolider ce dernier.

Pour plus d'informations : communications@naturequebec.org.



■ Ne perdons pas le Nord !

Le sort de près de 600 000 km² de notre territoire se discute actuellement. En effet, des consultations publiques sur le Plan Nord ont cours jusqu'en octobre. Le Plan Nord est un enjeu considérable pour notre société, et ces consultations publiques sont la seule tribune offerte aux Québécois pour se prononcer au sujet d'un volet important du Plan Nord : la conservation de 50 % de ce territoire. C'est pourquoi Nature Québec et la SNAP Québec ont lancé la campagne *Ne perdons pas le Nord !* afin d'impliquer la population dans la conservation de ce territoire.



Le territoire couvert par le Plan Nord est immense et recèle une biodiversité unique, des réserves d'eau douce d'importance mondiale et des écosystèmes sensibles encore intacts. Des mesures importantes doivent être prises pour garantir que le développement de ce territoire ne se fera pas au détriment d'écosystèmes exceptionnels.

Pour signer la pétition ou pour envoyer un mémoire à partir de notre modèle, allez sur le site www.neperdonspaslenord.org



■ **Projet de Loi sur les mines : proposition d'une feuille de route au ministre**



© Le Québec en images, CCDMD, François Ruth

Face à l'insatisfaction générale des Québécois envers un régime de redevances déficient et les privilèges abusifs du *free mining*, la coalition *Québec meilleure mine !* a proposé au ministre Simard une feuille de route en 5 points pour amender sérieusement son projet de loi.

La coalition a, entre autres, proposé l'élimination de la préséance des droits miniers, ainsi que la création d'un Fonds souverain sur les mines de 25 milliards de \$ en 25 ans. Ce fonds servirait au développement durable du Québec et pourrait notamment servir à la restauration des 350 sites miniers abandonnés.

Ces recommandations ont été soumises au gouvernement lors des consultations publiques sur le projet de loi no 14, *Loi sur la mise en valeur des ressources minérales dans le respect des principes du développement durable*.

Pour consulter le mémoire, [suivez ce lien](#).



■ **Pour un changement en profondeur en agriculture**

Pour Nature Québec, il est temps que le gouvernement propose à la société québécoise un changement en profondeur des politiques agricoles afin d'assurer la viabilité à long terme des entreprises agricoles, des communautés rurales et des écosystèmes. Dans son mémoire, soumis dans le cadre des consultations publiques du *Livre vert sur la politique bioalimentaire* qui ont lieu cet automne, Nature Québec mentionne vouloir une agriculture diversifiée qui remplit plusieurs fonctions, y compris écologiques.



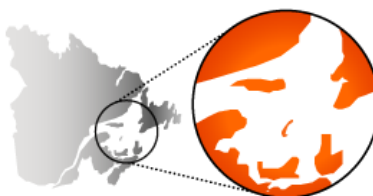
© Québec couleur nature 2008, Andrée-Louise Beaulieu

Nature Québec défendra son mémoire en commission parlementaire sous peu. C'est à suivre !



■ **Old Harry : incohérence du ministre Kent**

ST-LAWRENCE
COALITION
SAINT-LAURENT



**PÉTROLE ET GAZ
POUR UN
MORATOIRE
DANS LE GOLFE**

Coalition Saint-Laurent a dénoncé l'incohérence du ministre de l'Environnement M. Peter Kent qui commande de mettre à jour l'évaluation environnementale stratégique (ÉES) sur le développement pétrolier dans la partie terre-neuvienne du golfe, sans toutefois mettre un frein au projet de forage sur le site d'Old Harry. Une évaluation environnementale stratégique doit permettre d'évaluer la pertinence d'ouvrir un secteur à l'exploration pétrolière. La logique exige donc d'interrompre les projets en cours jusqu'à ce que les conclusions de l'ÉES soient connues.

Rappelons que la compagnie Corridor Resources Inc. procède actuellement à une étude d'impact pour le projet Old Harry et compte réaliser un premier forage exploratoire dès 2012.

Pour plus d'informations : www.coalitionsaintlaurent.ca.



■ Épluchette de carottes pour relancer le débat sur les OGM



Le Réseau québécois contre les OGM (RQcOGM) dénonce la commercialisation d'un maïs sucré génétiquement modifié au Canada, et ce sans qu'aucune étude d'impact n'ait été exigée des fabricants. Lors d'une conférence de presse tenue dans le cadre d'une « épluchette de carottes », devant l'Assemblée nationale à Québec, le RQcOGM a mentionné vouloir relancer le débat sur les OGM et sur l'étiquetage obligatoire des produits qui en contiennent.

En ce sens, une pétition demandant l'étiquetage obligatoire des OGM au Québec a été lancée le 23 août dernier. La **pétition** est disponible sur le site de l'Assemblée nationale.

Rappelons que le maïs sucré BT (maïs OGM destiné à la consommation humaine) produit sa propre toxine pour certains insectes ravageurs de cette culture. Ce produit a été autorisé à la commercialisation malgré les résultats d'une étude québécoise qui a démontré la contamination des femmes enceintes et des fœtus par la toxine BT.

Pour plus d'informations : www.infoogm.qc.ca.



■ Amiante : nouveau délai honteux



© Le Québec en images, CCDMD, Cégep de Lévis Lauzon

Alors que l'Hôpital Sainte-Justine a lancé des travaux pour soustraire ses jeunes patients et son personnel aux dangers de l'amiante, nos gouvernements annoncent encore un soutien à l'exploitation de l'amiante et à son exportation dans des pays démunis. Visiblement indifférents au sort des victimes, mais apparemment sensibles aux pressions électorales et à celles des promoteurs, nos gouvernements ont décidé d'accorder un deuxième délai supplémentaire aux promoteurs de la mine Jeffrey afin de compléter leur financement, tout en maintenant une promesse d'engagement public de 58 millions \$.

Nature Québec, la Société pour vaincre la pollution (SVP) et la coalition *Pour que le Québec ait meilleure mine !* se demandent aussi qui exerce une telle pression sur les élus pour qu'ils poursuivent ces activités, en dépit de l'opposition nationale et internationale suscitée par l'exportation de ce composé cancérigène dans des pays démunis.

Pour plus d'informations, [suivez ce lien](#).



LES ACTIVITÉS DE NATURE QUÉBEC Nature Québec sensibilisation

■ Rejet de la poursuite contre Ugo Lapointe

« Une victoire pour le droit à la liberté d'expression. Une victoire contre toutes les industries de ce monde qui cherchent à intimider et à faire taire les opinions contraires en abusant du système judiciaire », voilà comment réagit Ugo Lapointe, porte-parole de la coalition *Québec meilleure mine !*, à la suite du jugement de la Cour supérieure du Québec qui a rejeté la poursuite rendue publique en août dernier.



© Rogerio Barbosa

La compagnie Pétrolia accusait Ugo Lapointe d'avoir tenu des propos diffamatoires à son endroit en employant la métaphore du « vol » de ressources non renouvelables et collectives dans un article du journal *Le Soleil*, paru le 3 décembre 2010.

Bravo à Ugo et à son procureur Me Michel Bélanger, aussi président de Nature Québec, qui a investi énergie, temps et argent pour défendre cette noble cause.



■ Coalition Saint-Laurent en tournée



© Québec couleur nature 2008, Renaud Guérin

Coalition Saint-Laurent réalise une tournée de conférences-échanges concernant l'exploration et l'exploitation pétrolière dans le golfe du Saint-Laurent. L'objectif est d'informer les citoyens et les groupes au sujet de cet enjeu complexe afin qu'ils puissent participer pleinement, et en grand nombre, aux consultations publiques qui se tiendront dans le cadre de l'évaluation environnementale stratégique (ÉES), du 3 octobre au 18 novembre 2011.

Les conférences, animées de manière rigoureuse et passionnée par Danielle Giroux présidente d'Attention Fragiles et porte-parole de la coalition, ont eu lieu dans certaines municipalités de la Gaspésie, du Bas-Saint-Laurent et de la Côte-Nord

Le Saint-Laurent est encore vierge de toute exploitation d'hydrocarbures. L'implantation d'une industrie gazière et pétrolière dans le golfe pourrait voir le jour prochainement : Terre-Neuve évalue actuellement une demande de forage exploratoire au gisement potentiel Old Harry, situé en plein cœur du golfe. La décision de développer ou non cette industrie doit être prise de façon éclairée par l'ensemble des communautés autour du golfe.

Pour plus d'informations : www.coalitionsaintlaurent.ca



■ Une aire protégée au service des jeunes

La Coopérative de la vallée Bras-du-Nord, Nature Québec et M. Joé Juneau, membre de la coalition pour la sauvegarde du territoire Triton, ont réalisé un projet d'expédition d'aventure thérapeutique au cœur d'un milieu naturel préservé. Du 12 au 16 août, une dizaine de jeunes portneuvois issus de projets de réinsertion socioprofessionnelle ont participé à l'aventure en canot portage sur le territoire de la réserve de biodiversité de la Seigneurie-du-Triton, en Mauricie.



© Québec couleur nature 2008, Simon Gingras

Sophie Gallais, chargée de projets Aires protégées de Nature Québec, a participé avec beaucoup d'enthousiasme à cette aventure. Rappelons que ce territoire a été déclaré réserve de biodiversité en 2007 par le gouvernement du Québec. Pour Nature Québec, il importe de lier la mise en valeur de cette forêt et de ces lacs, à l'éducation et l'écotourisme. Il faut faire connaître un territoire pour comprendre pourquoi il est important de le protéger !

Pour plus d'informations, communiquez avec **Sophie Gallais**.



■ De l'information fraîchement publiée !



Nature Québec réalise le projet **Nature et fraîcheur pour des villes en santé**. Ce projet a pour but d'accompagner les communautés québécoises souhaitant lutter contre les îlots de chaleur afin qu'elles adaptent l'aménagement de leur territoire de manière à conserver les îlots de fraîcheur (espaces verts et boisés) en milieu urbain.

En ce sens, Nature Québec a publié la fiche d'information **Des îlots de chaleur aux îlots de fraîcheur** et le guide **Conservation des îlots de fraîcheur : une boîte à outils à l'intention des municipalités**.

Pour plus d'informations:

www.naturequebec.org/pages/ilotsdefraicheur.asp





Prochaine parution : décembre 2011

Le prochain numéro du Nature Québec Express est prévu pour le mois de décembre 2011. ▲ ...



Nature Québec est un organisme national à but non lucratif qui regroupe des individus et des organismes œuvrant à la protection de l'environnement et à la promotion du développement durable.

Depuis 1981, **Nature Québec** souscrit aux trois objectifs principaux de la Stratégie mondiale de conservation :

- maintenir les processus écologiques essentiels et les écosystèmes entretenant la vie;
- préserver la diversité génétique de toutes les espèces biologiques;
- favoriser le développement durable en veillant au respect des espèces et des écosystèmes.



870, avenue De Salaberry, bureau 207
Québec (Québec) G1R 2T9
www.naturequebec.org

Nature Québec
sensible à tous les milieux

Vous souhaitez devenir **membre individuel ?**

Vous souhaitez devenir **membre affilié ?**

Pour vous abonner

Pour vous désabonner